



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Communauté de l'Ouest Rhodanien

à l'attention de Madame Natacha PORTIER

Dossier suivi par : Olivier GUIBERT

Tél : 04 72 61 37 81

Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

3 rue de la Venne

69 170 TARARE

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Projet de modernisation de l'abattoir existant

Localisation : Zone artisanale La Poste – 69 490 SAINT-ROMAIN-DE-POPEY

Pétitionnaire : Communauté de l'Ouest Rhodanien

Réception du dossier complet le : 6 avril 2022

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-033

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 11 mai 2022.

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE